



LOCHES-SUR-OURCE



CHOIX DE SAGES-FEMMES EN 1737 ET 1738

acte de la reception de la sage femme
L'an mil sept cent trente sept le vingt unieme du mois de juillet
jour de Dimanche apres les vespres toutes les femmes —
assemblees au son de la cloche, pour proceder a la
nomination et reception d'une sage femme, Nous Jacques
Singet pretre Curé de Loches et Landreville soussigné
apres avoir recueilli les suffrages et voix avons —

Acte de la reception de la sage-femme
L'an mil sept cent trente sept le vingt unieme du mois de juillet
jour de dimanche après les vespres toutes les femmes
assemblées au son de la cloche, pour proceder a la
nomination et reception d'une sage-femme, Nous Jacques
Singet pretre Curé de Loches et Landreville soussigné
après avoir recueilli les suffrages et voix avons

trouvé capable Jeanne Poussy femme d'Edme Renard
vigneron demeurant en ce lieu et ayant reçu d'elle le serment
accoutumé l'avons élu et nommée pour faire les fonctions —
de sage femme en cette paroisse a l'exclusion de toutes autres —
Sauf les cas extraordinaires presens aud. acte Pierre Cottenet
Nicolas Cottenet, Charles Rollet, Guillaume Mathey tous de cette
paroisse qui ont signés pour lad. Poussy a déclaré ne scavoir
Jean Fortiermair, Mathey, Inquitaine de
Loches et Landreville

trouvé capable Jeanne Poussy femme d'Edme Renard
vigneron demeurant en ce lieu et ayant reçu d'elle le serment
accoutumé l'avons élu et nommée pour faire les fonctions
de sage-femme en cette paroisse a l'exclusion de toutes autres
sauf les cas extraordinaires presens aud. acte Pierre Cottenet
Nicolas Cottenet, Charles Rollet, Guillaume Mathey tous de cette
paroisse qui ont signés pour lad. Poussy qui a déclaré ne scavoir

L'an mil sept cent trente huit le quinze du mois de novembre a nous Jacques Singet
pretre Curé de loches et Landreville demeurant audit Loches sur les

L'an mil sept cent trente huit le quinze du mois de novembre Nous Jacques Singet
pretre Curé de loches et Landreville demeurant audit Loches sur les

représentations a nous faites par plusieurs femmes de cette paroisse de
l'inconvenient ou elles se trouvoient assés souvent d'accoucher plusieurs en meme
tems et consequent de la necessité ou elles etaient d'avoir plus d'une sage femme
nous avons admis sur le choix qu'elles en ont fait a nous communiqué Marguerite
Jouard femme de Jacques Robert vigneron de cette paroisse pour y faire les fonctions
de matrone avec Jeanne Poussy cy devant reconü et admise, et avons pris le serment
accoutumé d'icelle Marguerite Jouard suivant l'ordonnance de Monseigneur de
Langres du mois de May mil sept cent vingt neuf en presence de temoins soussignes
avec nous laditte Jouard ayant déclaré ne scavoir signer
Jean Singet Curé de Loches
et Landreville

représentations a nous faites par plusieurs femmes de cette paroisse de
l'inconvenient ou elles se trouvaient assés souvent d'accoucher plusieurs en meme
tems et consequent de la necessité ou elles etaient d'avoir plus d'une sage-femme
nous avons admis sur le choix qu'elles en ont fait a nous communiqué Marguerite
Jouard femme de Jacques Robert vigneron de cette paroisse pour y faire les fonctions
de matrone avec Jeanne Poussy cy devant reconü et admise, et avons pris le serment
accoutumé d'icelle Marguerite Jouard suivant l'ordonnance de Monseigneur de
Langres du mois de May mil sept cent vingt neuf en presence de temoins soussignes
avec nous laditte Jouard ayant déclaré ne scavoir signer

